

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan 2025 de la COP : atteinte des objectifs, renforcement de la régulation et amélioration notable de la situation financière

Courbevoie, le 20/04/2026

France compétences publie le dernier rapport annuel de mise en œuvre de sa Convention d'objectifs et de performance (COP) 2020-2025. Discuté au Comité de suivi de la COP de mars et présenté au Conseil d'administration du 2 avril, ce rapport confirme l'atteinte des objectifs fixés pour 2025 et la poursuite d'une action de régulation déterminée, dans un contexte marqué par des enjeux accrus de soutenabilité financière du système de formation professionnelle et d'apprentissage.

Une exécution conforme aux objectifs de la COP

Pour sa dernière année d'application, la COP, structurée autour de quatre axes prioritaires et suivie par 18 indicateurs, confirme la pleine mobilisation de France compétences dans l'exercice de ses missions. En 2025, 16 des 18 indicateurs ont atteint leur cible, notamment les plus structurants. Deux indicateurs présentent des résultats partiellement atteints, en raison de calendriers de publication et de validation de travaux réalisés s'étendant jusqu'en 2026.

Au-delà des indicateurs, l'établissement a poursuivi l'ensemble de ses missions, telles que définies par la loi, contribuant à la régulation et au financement du système.

Un renforcement des leviers de régulation

L'année 2025 est marquée par une intensification des actions de régulation conduites par France compétences.

En matière de régulation des certifications professionnelles, 2 584 demandes d'enregistrement dans les répertoires ont été traités, soit une hausse de 21 % par rapport à 2024. Cette dynamique a permis de réduire les stocks de demandes et de réduire les délais d'instruction, dans un contexte d'évolution du cadre réglementaire.

S'agissant de l'apprentissage, l'établissement a conduit un nouvel exercice de détermination des niveaux de prise en charge des contrats, pour les nouvelles certifications. Elle a également contribué à l'éclairage des décisions publiques en matière de financement de l'apprentissage grâce à l'exercice annuel d'analyse des comptabilités analytiques des organismes de formation par apprentissage.

Une action déterminée face aux enjeux de soutenabilité financière

Dans un contexte de tension financière, France compétences a continué à mobiliser l'ensemble de ses leviers d'action. L'institution a pleinement exercé son rôle de financeur et de régulateur, en renforçant la visibilité donnée aux acteurs et en consolidant ses capacités de prévision. Les efforts engagés contribuent à une amélioration progressive de la trajectoire financière, malgré une situation qui demeure contrainte.

Ainsi le déficit de France compétences, très élevé entre 2020 et 2022, se réduit nettement à partir de 2023. France compétences a adopté, pour 2026, un budget excédentaire (budget initial de novembre 2025, confirmé par le budget rectificatif adopté le 2 avril dernier).. Pour aller plus loin consulter le [rapport d'exécution 2025 de la COP](#) et le [budget rectificatif 2026](#).

Depuis sa création en 2019, l'institution a progressivement consolidé son organisation et déployé ses missions, avec une montée en puissance continue de son rôle de régulation entre 2021 et 2025. Ce bilan positif repose sur l'engagement des équipes et l'implication de la gouvernance, qui ont permis à France compétences de s'affirmer comme un acteur central du pilotage du système de formation professionnelle et d'apprentissage.

Consultez le rapport 2025 d'exécution de la COP [en cliquant ici](#).

Contact presse

Mail : presse@francecompetences.fr

Adresse : Immeuble Canopy, 6, rue du Général Audran - 92400 Courbevoie

Site internet : www.francecompetences.fr